

## **Procès verbal Conseil Municipal du 27 mai 2016**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

**Présents** : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE, Mme Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration à : Néant

Absents excusés : M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, Mme Gaëlle VILLANT

Absents : Néant

### **Approbation du procès verbal du CM du 01 avril 2016**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Arrêté fixant le périmètre de l'EPCI issu de la fusion de Saint-Lô Agglo et de la CC de Canisy**

#### **Délibération n° 2016/009**

Dans le cadre de l'article 35 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République "loi NOTRe", M. le Préfet de la Manche a fixé le périmètre d'un futur établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre élargi issu du projet de fusion de la communauté d'agglomération "Saint-Lô Agglo" et de la communauté de communes de Canisy.

Vu la délibération du conseil municipal n°2015/017 du 20 novembre 2015 exprimant un avis favorable au projet de fusion, il est demandé d'émettre un avis sur l'arrêté de périmètre du 04 avril 2016 tel que proposé par M. le Préfet.

Vu les intérêts partagés et l'appartenance au même Pays, après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur l'arrêté de périmètre proposé.

### **Indemnités de fonction du maire**

#### **Délibération n° 2016/010**

Par délibération n°2016/001 du 19 février 2016, le conseil municipal avait rejeté, à l'unanimité, l'augmentation de l'indemnité du Maire prévu par les articles 3 et 8 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat.

Par courrier de la Préfecture du 07 avril 2016, il nous est demandé de revoir la position du conseil pour nous mettre en accord avec la loi.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2016/01 en date du 19 février 2016, décidant de maintenir le taux de l'indemnité de fonction du maire à 15 % de l'indice 1015 ;

Vu le projet de loi déposé au Sénat pour harmoniser la possibilité du choix du taux d'indemnité, entre les communes de plus et de moins de 1000 habitants ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir le taux de l'indemnité de fonction du maire à 15 % de l'indice 1015.

### **Décision modificative du budget**

#### **Délibération n° 2016/011**

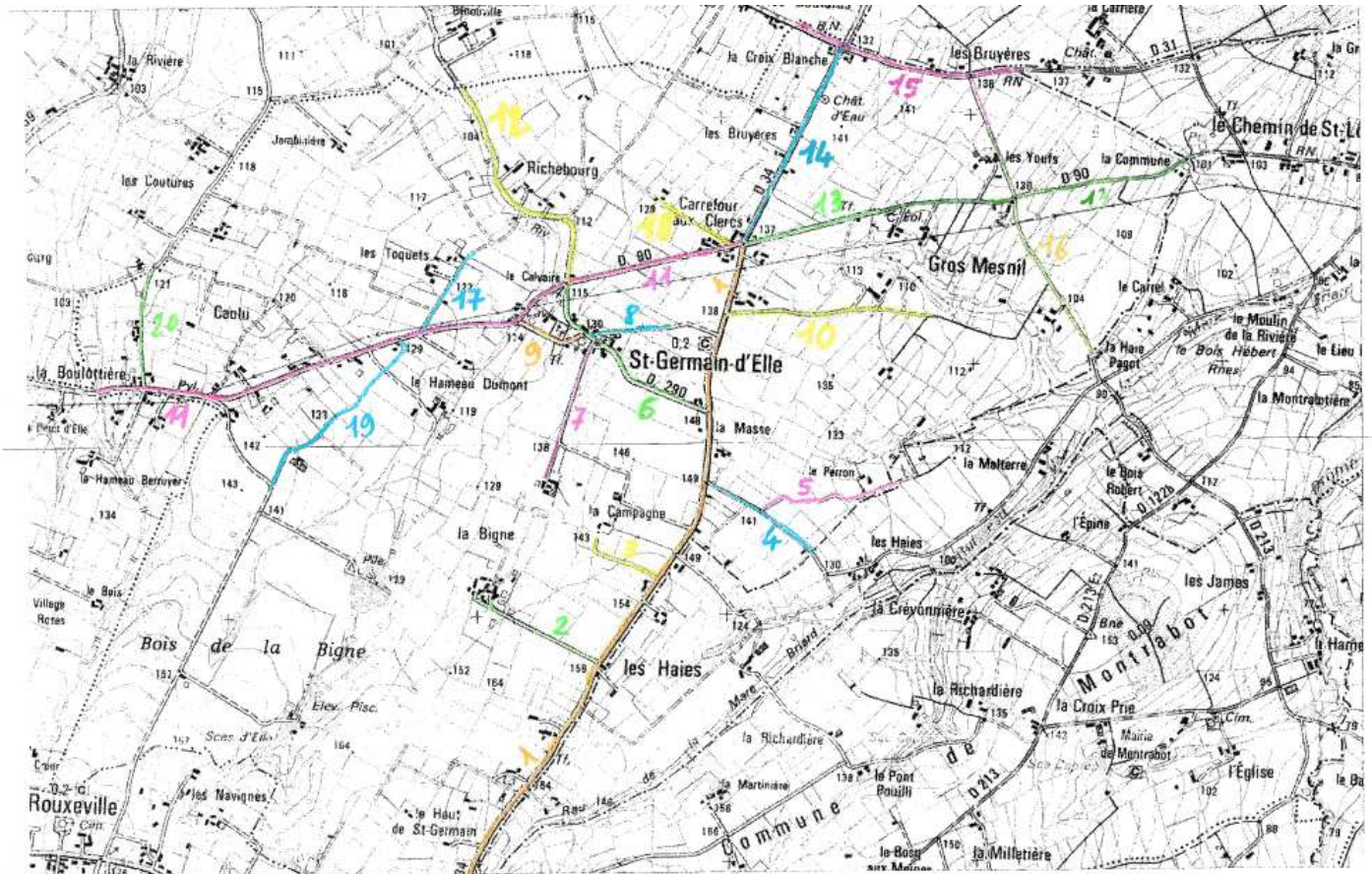
Afin de régulariser le budget primitif 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : de transférer la dépense prévue en section de Fonctionnement d'un montant de 26 000 €

- de l'article 6817 – chapitre 042 (Opération d'ordre)  
vers l'article 6817 – chapitre 68 (Opération réelle)

- de subdiviser les dépenses de Fonctionnement suivantes :  
 Art. 61522 : 10 356,08 €  
     Art. 615221 : 8 356,08 € (Bâtiments publics)  
     Art. 615228 : 2 000,00 € (Autres bâtiments)  
 Art. 61523 : 3 500,00 €  
     Art. 615231 : 3 500,00 € (Voiries)

### Nomination des rues et routes de la commune

La commission "voirie" s'est réunie le jeudi 12 mai et a étudié une proposition de noms de rues et de routes qui est présentée au Conseil Municipal.



n°	Nom ou propositions de nom de la voie	Dénomination officielle	Limites de la voie
1	Route de Torigni	RD 34	du Carrefour aux Clercs au Carrefour aux Bœufs
2	Chemin de la Bigne	VC 101	de la RD 34
3	Chemin de la Campagne	CR 20	de la RD 34
4	Route des Haies	VC 4	de la RD 34 à la limite du Calvados
5	Chemin du Perron	CR 15	de la VC 4 à la limite de Calvados
6	Rue de la laiterie	RD 290	du centre du bourg (mairie) à la RD 34
7	Rue de la ferme		du centre du bourg (mairie) à la ferme
8	Rue John R SIMONETTI	VC 102	du centre du bourg (mairie) au CR 102
9	Rue du lavoir	RD 290E	du centre du bourg (mairie) à la RD 90
10	Chemin du Gros Mesnil	VC 2	de la RD 34 au CR 2
11	Route ou chemin de Saint-Lô	RD 90	du Carrefour aux Clercs à la limite de Notre dame d'Elle
12	Route de l'Elle	RD 290	du centre du bourg (mairie) à la limite de Bérigny
13	Route de Comolain	RD 90	du Carrefour aux Clercs à la limite du Calvados
14	Route de la forêt	RD 34	Du Carrefour aux Clercs à la Croix Blanche
15	Route de Cerisy	RD 34	passer par la Croix Blanche, entre Bérigny et le Calvados
16	Route des Youfs	VC8	de la RD 34 à la limite du Calvados
17	Chemin de l'Etoquet	CR 8	de la RD 90 à la RD 290
18	Chemin des Bruyères	VC 15	de la RD 90
19	Chemin de Sainte Suzanne	CR 19	de la RD 90
20	Route de la Poste	VC 3	de la RD 90 à la limite de Bérigny
21 (14)	Route de la forêt	CR 4	de la RD 34 à la limite de Bérigny

Il a été proposé de ne pas choisir de noms de rue portant un nom de personnage célèbre pour éviter toute polémique qui pourrait apparaître avec les affinités politiques, culturelles ou historiques des habitants de la commune.

La numérotation des habitations serait du type décamétrique (un numéro tous les dix mètres), qui permettrait de situer les logements sur la voie.

Une consultation de la population pour avis sera mise en place pour 3 mois.

### **Informations - Questions diverses**

- Accessibilité salle des fêtes

Avis favorable du SDIS et de la DDTM

- Point sur les travaux

Routes : les travaux de la route Des Haies et du chemin Du Perron sont terminés. Il y a des réclamations quand à la qualité de l'intervention. Une inspection sera effectuée par la "commission voirie".

Accessibilité : la rampe d'accès de la salle des fêtes est terminée, mais il y a un problème de dimension de passage avec la mise en place du garde corps, le passage est inférieur à 1,20 m. Le problème sera revu avec la Sté LDE.

De plus, le devis fourni par Laurent ADAM pour la rambarde est sous-estimé puisqu'il était évalué d'après les données que lui a fourni la Sté LDE. Celui-ci devra être révisé.

Electricité : La Sté STEVENIN effectuera les travaux à la ferme communale et au logement "CHANAL". Quand la date des travaux sera connue, les locataires seront prévenus.

Chemin du bois de la commune : L'entreprise FATOUT TP effectuera les travaux de réouverture du chemin menant au bois de la commune. Les travaux se feront en même temps que l'entretien des chemins de randonnée.

- Journée des enfants

La date de la prochaine journée pour les enfants est fixée au mercredi 24 août. Il est proposé de visiter le centre de secours de St-Lô, avec éventuellement une découverte des gestes qui sauvent. Le SDIS sera contacté pour envisager les possibilités de cette visite. Une découverte du bois communal est aussi envisagée.

Les parents seront prévenus rapidement afin de prendre les dispositions nécessaires par rapport aux centres de loisirs.

- Plantation d'une haie coupe vent

Il est prévu de planter une haie en bordure du champs jouxtant l'aire de jeux et le terrain de pétanque afin d'atténuer l'effet du vent pendant les attentes des bus scolaires. Le choix se porte sur une plantation de charmilles, arbustes faciles à tailler. Une estimation du coût devra être faite. La mise en place pourrait se faire en fin d'année.

- Permanence le 02 juin

- Sortie à Colleville-sur-Mer, dans le cadre des Fleurs de la Mémoire, le dimanche 12 juin.

- Invitation à l'assemblée générale de l'association Fit'Energy, le vendredi 24 juin à 20h15.